



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'administration et de la modernisation**

Le Directeur général

N° 2025-0353858

Paris, le 25 septembre 2025

Monsieur le Secrétaire général,

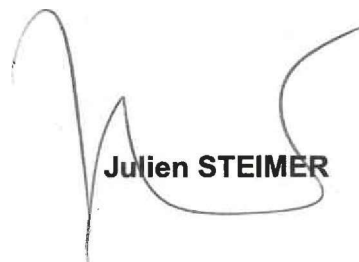
Votre lettre relative aux mesures de revalorisation salariale des ADL au titre de 2025 a retenu toute mon attention.

Comme vous le savez, la revalorisation des cadres salariaux au titre du coût de la vie et celle relative à l'attractivité de nos salaires par rapport à nos principaux partenaires sont désormais examinées dans le cadre d'une commission interministérielle unique. Ce regroupement, accompagné d'une analyse comparative plus fine pour chaque pays, vise à simplifier le traitement, par les postes comme par l'administration centrale, des mesures de revalorisation collective. Il ne modifie pas les perspectives d'évolution salariale des ADL, mais permet de renforcer le pilotage de cet exercice réalisé dans le cadre d'une enveloppe budgétaire définie, en faveur d'une plus grande équité des ajustements.

La commission interministérielle s'est tenue le 6 mai dernier. Si nous avons fait le choix de notifier aux postes les résultats de cet exercice dans les suites immédiates de la tenue de la commission, les incertitudes sur notre trajectoire budgétaire nous auraient contraints à des efforts plus importants que ce qui était envisagé initialement, au détriment des revalorisations servies à nos agents de droit local, raison pour laquelle l'annonce des revalorisations a été différée. Conscient cependant des difficultés importantes rencontrées par certains de nos collègues, nous imposant d'agir rapidement, j'avais donné instruction à mes équipes de notifier sans attendre à ces postes les résultats de la commission : Egypte, Ethiopie, Turquie, Argentine, Vénézuéla, Haïti, Nigéria.

Les perspectives budgétaires pour la fin de l'année 2025 sont désormais suffisamment claires pour pouvoir aller plus loin. J'ai le plaisir de vous informer que les résultats de la commission interministérielle seront communiqués dans les prochains jours à l'ensemble des postes concernés.

Je vous prie de croire, monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.



Julien STEIMER

Monsieur Thierry FRANQUIN
Secrétaire général de la CFDT